

DEC6112DAJ

**Décision du 22 juillet 2026 portant renouvellement au mandat de M. Jean-Baptiste MERILHOU-GOUDARD
en qualité de Délégué Science avec et pour la société**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 (JO du 24 octobre 2024) portant nomination de M. Philippe Mauguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations du siège de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 12 septembre 2022 portant nomination de M. Jean-Baptiste MERILHOU-GOUDARD en qualité de Délégué Sciences avec et pour la société pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} septembre 2022,

Décide :

Article unique.

A compter du 1^{er} septembre 2026, M. Jean-Baptiste MERILHOU-GOUDARD est renouvelé dans ses fonctions de Délégué Science avec et pour la société pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 22 juillet 2026

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

